

## CES ÉTATS CRIMINELS QU'IL FAUT ABATTRE

L'essence même de chaque État s'appelle "le patriotisme"; faut-il avancer que celui-ci constitue la morale transcendante de l'État ? Elle dépasse la morale ordinaire de la société, elle la transcende, entre en contradiction flagrante avec elle pour la neutraliser carrément et la mettre aux oubliettes. L'État étant supérieur aux hommes, sa morale s'en ressent forcément ; elle est donc "supérieure" à la morale courante ; quoi de plus logique ? Piller son prochain, l'opprimer, l'assassiner... sont naturellement regardés comme des crimes, comme des abominations condamnables relevant du droit commun le plus abject ; du point de vue du patriotisme ces abominations se muent cependant en devoir et même en vertu dans la mesure où cela se commet pour conserver ou consolider la puissance de l'État ; chaque citoyen "patriote" a ainsi non seulement l'obligation mais le devoir de tuer autrui au nom de l'État, de voler au nom de l'État, d'asservir, d'incendier, de violer, de commettre tous les crimes imaginables et même inimaginables puisque cela sert l'État, puisque cela accroît sa capacité de domination, puisque cela étend ses limites territoriales, puisque cela est réclamé pour le salut de l'État, pour sa prospérité ; seuls "les traîtres donc" se refusent à exercer ces vertus combien salutaires et combien bénéfiques à "tous les citoyens" ; ainsi est conçue la morale transcendante dictée par "le patriotisme sans reproche et sans faille" que réclame justement l'État avec une insistance d'autant plus urgente qu'elle est dictée par le "Bien".

Cette morale transcendante n'est pas le fruit de la seule corruption des hommes du pouvoir, des hommes d'État; on pourrait affirmer toutefois que la corruption de ces hommes politiques est la conséquence tout à fait logique de l'institution de l'État, qu'elle est l'expression inévitable d'une réalité spécifique, nécessaire et inhérente à l'État qui n'est rien d'autre que la négation de l'humanité ; ne constitue-t-il pas en effet une collectivité réduite voulant évincer la société, s'y imposer et la soumettre à toutes ses volontés à son profit exclusif et à celui des classes possédantes ?

Cela était naturel et relativement facile aux époques antiques quand l'idée même de l'humain était inconnue, quand le droit humain n'existait que pour les citoyens de l'État, pour les patriciens et les maîtres ; tout ce qui était en dehors de l'État pouvait alors être pillé, massacré, mis en esclavage; de nos jours, l'idée de l'humain devient de plus en plus omniprésente, de plus en plus puissante tant dans le monde civilisé que dans les sociétés encore frappées d'arriération. L'État ne peut aucunement vivre sans "sa morale"; que doit-il faire alors dans "cette pénible alternative ?" Il ne lui reste plus que l'hypocrisie, le masque et le change.

Tous les États sous quelque tropique qu'ils se trouvent jurent qu'ils respectent l'humanité, qu'ils respirent l'humanité, qu'ils n'agissent qu'au nom de l'humanité ; ils ne font que la violer pourtant à chaque instant ; peuvent-ils agir autrement ? peuvent-ils se maintenir sans mentir ? se conserver sans mentir ? étendre leur hégémonie respective sans mentir ? Quelle est donc réellement la mission de leur diplomatie ? Allez voir ce qui se

trame dans les ambassades des États, de tous les États du monde, vous serez édifiés sur les volumes inouïs des mensonges qui y coulent à torrents sans interruption ; toutes les fois qu'un État veut déclarer la guerre à un autre État, que fait-il ? Il commence par adresser un manifeste non seulement à ses propres sujets mais au monde entier ; il s'efforcera de mettre tout le droit de son côté, il s'ingéniera de prouver qu'il ne respire qu'amour du prochain, que stabilité, que paix, qu'il a longtemps souffert en silence mais voilà que l'iniquité insupportable de son ennemi irréductible le force enfin à prendre les armes bien malgré lui ; il jure tous les dieux auxquels il croit et même ceux auxquels il ne croit guère qu'il ne cherche point à étendre ses territoires ni à multiplier ses richesses et qu'il mettra fin à cette maudite escarmouche dès que la justice sera rétablie. Son antagoniste répond par un manifeste analogue dans lequel il mettra naturellement tout le droit de son côté: justice, sentiments généreux, amour de la paix, humanité, respect du voisinage...Les deux déclarations opposées sont écrites avec la même rhétorique, avec la même éloquence et la même passion; elles respirent la même indignation vertueuse ; l'une est aussi sincère que l'autre en matière de mensonges naturellement: les deux belligérants mentent effrontément et il n'y a que les crétins qui s'y laissent prendre.

Le droit des gens et les traités qui règlent les rapports entre les États sont dénués de toute sanction morale au sens commun du terme ; dans chaque époque déterminée de l'histoire cependant ils sont l'expression matérielle de l'équilibre résultant de l'antagonisme mutuel des États qui sont en vérité la cause de toutes les guerres ; tant qu'il y aura des États en effet il n'y aura pas de paix ; il y aura certes des trêves plus ou moins longues, il y aura des armistices conclus de guerre lasse par ces belligérants éternels mais aussitôt qu'un État se sentira assez fort pour rompre cet équilibre à son profit, il ne manquera jamais de le faire ; l'histoire nous l'a amplement prouvé et nous le prouve encore aujourd'hui de la manière la plus cinglante.

Paris, café la Frégate, quai Voltaire (en face du pont Royal), le 23 janvier 2012

Cf. Salah Khelifa, VERS LÉONINS XI, Le Barcide, octobre 2012, pages 9 à 12.